

2 CONSEILS À ADOPTER POUR UNE COLLECTE SANS DIFFICULTÉS



Sortez vos bacs :

- la veille au soir de la collecte,
- les poignées tournées vers la route,
- sur l'espace public.

Laissez-y votre bac toute la journée.
Le camion peut passer de 5 h le matin à 22 h le soir.

Si jamais votre bac n'a pas été vidé, appelez le Smictom le lendemain de la collecte.



Attention à ne pas mélanger les bacs entre eux :

Lorsque les bacs ont été regroupés pour être collectés, vérifiez bien que vous récupérez le votre.

Les bacs sont identifiés par des numéros gravés sur leur cuve. Pour connaître le numéro du bac affecté à votre domicile, vous pouvez consulter votre espace personnel sur le site internet www.smictom-paysdevilaine.fr

QUIZ : QUEL CHAMPION DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ÊTES-VOUS ?

6 questions pour savoir où vous vous situez dans les bonnes pratiques de gestion des déchets. Non... encore mieux ! 6 questions pour savoir si vous êtes un adepte de la réduction des déchets !

1/ LA FÊTE EST FINIE...

🟡 Je n'ai presque pas de déchets à jeter... Et oui, j'ai organisé un événement « zéro déchets » !

🟡 Pas de prise de tête, j'emballer tous les déchets restés sur la table dans la nappe jetable, le tout direction la poubelle grise.

🟡 Emballages, verre... ici, tout est trié, et bien trié ! Quitte à vérifier le tri des amis qui m'ont aidé à ranger.

2/ JE FAIS LES COURSES

🟡 Je dépose les emballages de mes achats dans la poubelle jaune. C'est facile, ils se trient tous !

🟡 Je n'ai pas de place et pas le temps pour tout trier. Je mets tout dans ma poubelle grise.

🟡 J'ai adopté l'achat en vrac. J'utilise des boîtes réutilisables pour conditionner mes achats. Aujourd'hui, beaucoup de commerçants les acceptent et ainsi, je ne produis pas de déchets.

3/ MES PAPIERS S'ENTASSENT

🟡 J'ai prévu un carton pour stocker les papiers dont je n'ai plus besoin. J'irai les porter à la colonne à papiers.

🟡 J'en profite pour faire du ménage et utilise un sac poubelle pour évacuer tout ce dont je n'ai plus besoin.

🟡 Avec le stop pub et mes démarches dématérialisées, je n'ai presque pas de papiers...

4/ JE PRÉPARE LE REPAS

🟡 Le bac biodéchet n'est pas loin, j'y dépose mes restes de préparation de repas. Pratique !

🟡 Je dépose les épluchures dans mon tas de compost qui produira un excellent amendement pour le jardin.

🟡 Pas le temps de cuisiner, je déballe un plat prêt à l'emploi et jette les emballages à la poubelle. Quelle poubelle déjà ?

5/ MON TÉLÉPHONE NE FONCTIONNE PLUS

🟡 C'est fabriqué avec du plastique... ça va dans la poubelle jaune non ?

🟡 Je vais voir au Repair café, ils ont peut-être la solution. Sinon, j'irai voir un réparateur... S'il n'est pas réparable, j'achèterai peut-être un téléphone reconditionné...

🟡 Je le ramène au magasin, puisque lorsque je l'ai acheté, j'ai payé une écotaxe pour qu'il soit recyclé.

6/ LE JARDIN MÉRITE UN PEU D'ENTRETIEN

🟡 Je broie mes branchages, je recycle tout sur place. Les végétaux sont une vraie ressource pour mon jardin !

🟡 J'ai rempli ma remorque de déchets verts. Je vais la vider à la déchèterie.

🟡 Je fais un tas au fond du jardin, fais un feu et on n'en parle plus. Cette interdiction n'a pas de sens, selon moi. Après tout, on habite à la campagne non ?

ET MAINTENANT VOS RÉSULTATS...

Majorité de 🟡 : Vous êtes un as de la réduction des déchets !

Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler... un précepte qui n'a pas de secret pour vous. Ces règles que vous vous êtes imposés, pour éviter de produire des déchets sont devenues des habitudes. Bravo ! Au fait... avez-vous pensé à cuisiner vos fanes de légumes ?

Majorité de 🟡 : Le recyclage n'a pas de secrets pour vous

Vous êtes soucieux du tri, pour que les déchets soient bien recyclés ou compostés. Ce qui est une bonne chose. Pour aller encore plus loin et éviter que le déchet soit produit, pourquoi ne pas appliquer quelques petites astuces, comme acheter en vrac par exemple ?

Majorité de 🟡 : Réduire les déchets, ce n'est pas votre tasse de thé

Réduire ses déchets ? une belle promesse, mais impossible à tenir, selon vous. Le temps vous manque, ce n'est pas votre priorité. Et si vous commenciez par quelques petits gestes faciles à adopter (par exemple mettre un stop pub sur votre boîte aux lettres, ou boire de l'eau du robinet...).



Le service public de vos déchets

Smictom infos

La lettre du Smictom des Pays de Vilaine

www.smictom-paysdevilaine.fr | JANVIER 2021 | N°43

ÉDITO

2020-2026 : UN NOUVEAU CAP

2020 a été éprouvante pour tous. Elle est enfin derrière nous. À cette occasion, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2021. Aujourd'hui, même si la situation reste fragile, une certaine visibilité se profile. Celle-ci nous guide pour poursuivre les projets déjà engagés, les faire évoluer et travailler sur d'autres pistes d'amélioration de la gestion de nos déchets. Notre nouvelle équipe motivée et investie, mise en place après l'été, trace déjà les contours de notre vision politique pour le mandat 2020-2026. **La vision est claire : il s'agit désormais de réduire nos déchets** pour maîtriser au maximum les augmentations de charges à venir. Ce travail est nécessaire car bien sûr, il faut protéger notre planète, mais aussi parce que l'ombre de nouvelles contraintes réglementaires et techniques se dessine. Tout d'abord, **l'augmentation de la TGAP**, une taxe gouvernementale sur les activités polluantes, dont l'enfouissement des déchets fait partie. Même si, sur notre territoire tous les efforts pour réduire l'enfouissement de nos déchets ont été entrepris, cette décision gouvernementale, bien que sensée, tombe au plus mal. Elle arrive dans un contexte local de **renovation profonde de l'usine de valorisation énergétique de Rennes**, qui nous obligera à réorienter nos déchets résiduels et les déchets encombrants de nos déchèteries vers l'enfouissement, plus taxé, ou vers des installations d'incinération plus éloignées, donc plus coûteuses. Toutefois, même si elles sont certaines, **les futures augmentations de nos charges, répercutées inévitablement sur la redevance, devraient être contenues grâce à des solutions durables** comme la mise en place de l'accès informatisé dans les déchèteries ou des actions renforcées pour vous aider à réduire la production de déchets. C'est ce sur quoi nous travaillons.

Je vous souhaite bonne lecture de cette lettre d'information.

Christine GARDAN
Présidente du Smictom
des Pays de Vilaine

À LA UNE

L'ÉLECTION DU BUREAU SYNDICAL

La crise sanitaire a bouleversé le calendrier électoral. C'est donc le 22 septembre dernier, que les 52 nouveaux élus représentant les 3 intercommunalités, se sont réunis pour le premier comité syndical du mandat 2020-2026. Lors de cette réunion, ils ont procédé à l'élection de la Présidente, puis à l'élection des 15 autres membres du bureau (5 Vice-présidents et 10 élus). Madame Christine Gardan a été réélue Présidente du syndicat.

Les élus membres du bureau au service de la gestion de nos déchets.



De gauche à droite : L. LERAY : 1^{er} Vice-président, C. VÉRON : 5^{ème} Vice-président, J. LEMOINE, G. BAUDU, Y. MELLET, A. BRIZARD, C. GARDAN : Présidente, M. GUÉRIF, JY. GLÉMAU : 3^{ème} Vice-président, Y. THÉBAULT : 2^{ème} Vice-président, J. PAVOINE. Absents sur la photo : A. LECLERC : 4^{ème} Vice-présidente, Y. PERRIN, E. NICOLAS, J. GARCIA, J.LARRAY.

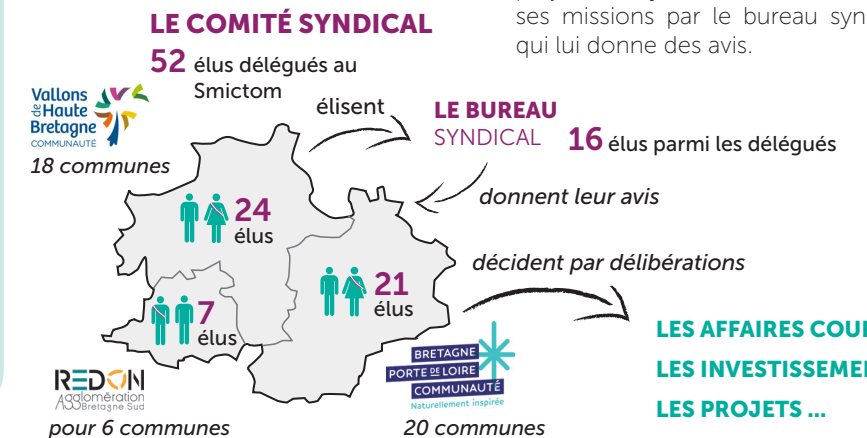


ZOOM SUR : LA GOUVERNANCE DU SMICTOM

Comment sont élus les délégués ? Comment sont prises les décisions ? Cette nouvelle mandature est l'occasion d'aborder la gouvernance du syndicat.

Le Smictom a été créé en 1977 pour mutualiser le service public de gestion des déchets produits par plus de 84 000 habitants au sud de l'Ille et Vilaine. C'est un syndicat mixte, dont l'assemblée délibérante appelée « comité syndical », est composée de 52 élus titulaires et de 52 élus suppléants désignés par les communautés de communes, sur

proposition des conseils municipaux. Ainsi, le renouvellement des conseils municipaux et communautaires, avec les élections municipales de 2020, a entraîné le renouvellement du comité syndical. Celui-ci fonctionne sur le même principe qu'un conseil municipal. C'est lui qui prend les décisions concernant les affaires courantes, les investissements et les projets du syndicat. Il est aidé dans ses missions par le bureau syndical qui lui donne des avis.



LUNDI 8 MARS 2021 :

TOP DÉPART POUR L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES AVEC VOTRE CARTE



Vous avez fait votre demande de pass ?
Il vous sera envoyé par voie postale !

Perturbée par la crise sanitaire, la mise en œuvre du dispositif d'accès informatisé en déchèteries a été repoussé à plusieurs reprises. En ce début d'année, les conditions sont désormais réunies pour annoncer le plan d'action. **À partir du lundi 8 mars 2021, votre carte « pass déchets » sera nécessaire pour déposer vos matériaux** dans les 7 déchèteries et la plateforme d'apport de végétaux.

POURQUOI CES NOUVELLES CONDITIONS D'ACCÈS ?

Tout d'abord, ce dispositif est mis en place pour votre sécurité et celle des agents du syndicat. Grâce à ce système, le nombre de voitures dans l'enceinte des déchèteries sera modéré. Les dépôts seront d'avantage sécurisés et les risques d'accidents diminués. Ensuite, cela permettra de limiter l'usage des déchèteries uniquement aux habitants des communes du Smictom et d'identifier systématiquement les professionnels. Actuellement, le système est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels.

LA CARTE : VOTRE SÉSAME POUR DÉPOSER VOS DÉCHETS

COMBIEN DE PASSAGES AVEC CE SYSTÈME ?

À l'occasion de la réunion du 22 décembre dernier, le comité syndical a décidé que **la carte permettrait, dans un premier temps, 24 accès** aux déchèteries par année civile. **Sur l'année 2021, l'accès restera gratuit, même si cette limite est dépassée.** Cette année « test » vous permettra de connaître le nombre de passages effectué. Ces informations seront disponibles sur votre espace personnel smictom-paysdevilaine.ecocito.com.

COMMENT RÉCUPÉRER VOTRE CARTE ?

Si vous avez déjà fait votre demande (même il y a longtemps), ne la renouvelez pas, **votre carte vous sera expédiée par la Poste et arrivera dans votre boîte aux lettres mi-février.** Conservez-la précieusement d'ici le 8 mars.

Si vous n'avez pas encore fait votre demande, pas d'inquiétude, il n'est pas trop tard. Connectez-vous sur le site internet du Smictom, rubrique « mes démarches en ligne ». Si vous êtes nouvel arrivant, contactez le Smictom au 02 99 57 04 03.

COMMENT L'UTILISER ?

Lors de votre venue, il faudra simplement approcher votre pass déchets du lecteur de la borne située à l'entrée de la déchèterie. C'est un système sans contact. Un signal vous alertera et un message personnalisé vous autorisant à entrer s'affichera. La barrière s'ouvrira. Toutefois, si le nombre de voitures autorisées dans l'enceinte de la déchèterie est atteint, c'est un message vous invitant à patienter qui s'affichera. Votre carte sert uniquement à l'entrée. Une fois vos matériaux déposés, avancez vers la barrière de sortie qui s'ouvrira automatiquement.

Votre carte...

- est strictement personnelle. Une seule carte est attribuée pour un foyer (sur demande).

- est gratuite (pour les particuliers). Attention toutefois à ne pas la perdre car elle vous sera facturée 10 € pour une nouvelle édition.

- donne accès aux 7 déchèteries et à la plateforme d'apport de végétaux.



Signalez votre déménagement aux services administratifs du Smictom le cas échéant. **Votre carte devra être restituée en cas de déménagement hors du Smictom.** Sans cela, elle vous sera facturée 10 €.

ET POUR LES ENTREPRISES... QUELLES CONDITIONS D'ACCÈS ?

Le système mis en place est aussi valable pour les professionnels qui utilisent les déchèteries.

Si vous ne l'avez pas déjà fait pour votre entreprise, **n'oubliez pas de demander votre pass « spécial professionnels ».** Vous pouvez demander plusieurs exemplaires de pass pour les véhicules de votre entreprise. Les photocopies des cartes grises des véhicules correspondants devront être associées à votre demande. Le comité syndical a décidé que le pass dédié aux professionnels serait facturé 10 € l'exemplaire.

Sur le site internet www.smictom-paysdevilaine.fr/espace-professionnels/



vous pouvez :

- consulter les tarifs 2021 pour les apports payants,
- demander votre pass « spécial professionnel »,
- consulter vos apports et vos factures.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Entre la fermeture progressive des déchèteries pendant les travaux, le confinement, puis la reprise avec des horaires aménagés, il y avait de quoi s'y perdre. Heureusement tout est revenu à la normale.

Une petite évolution est quand même à noter : à Bain-de-Bretagne, les horaires d'ouverture ont été alignés sur ceux des autres déchèteries. Elle ferme à 12 h et à 17 h (en période d'hiver) ou 18 h (en période d'été).

Les horaires des déchèteries sont disponibles sur le site internet www.smictom-paysdevilaine.fr ou sur le guide vocal **02 99 57 04 03**.

ATTENTION : Certains sites internet véhiculent de fausses informations sur les horaires des déchèteries françaises (madechetterie.com, infos-dechets.com, info-dechetterie.com...). **Avant de vous déplacer, soyez vigilants : consultez les horaires d'ouverture sur le site du syndicat, seule source d'information fiable.**



Afin de respecter les horaires, il est préférable de venir au plus tard 10 minutes avant la fermeture.

LA CENTRALE SOLAIRE SORT DE TERRE



Le projet de centrale solaire sur l'ancien centre d'enfouissement des déchets ménagers situé à Guignen franchit une nouvelle étape.

UN PROJET FORT DE SENS

Pour mémoire, cet espace de 7,9 hectares, recevait les ordures ménagères produites pendant une 30^{ème} d'années. Il a été fermé en 2002. À cause de cela, le sol est impropre à la culture. Avec l'installation de plus de 12 000 panneaux, le site sera prochainement utilisé pour produire 5,5 Gwh d'électricité par an grâce à l'énergie solaire. C'est la consommation d'environ 5 750 habitants.

Le chantier, retardé en raison de la crise sanitaire, a débuté en septembre 2020. La centrale solaire sera mise en service en février 2021. En permettant de développer l'utilisation d'énergies renouvelables au niveau local et en évitant 380 tonnes d'émissions de CO₂ chaque année, ce projet représente un engagement fort pour l'environnement.

RACHAT DU PROJET PAR LE SDE 35

Initialement porté par le groupe privé la Générale du Solaire, le projet a été racheté par Energ'IV du Syndicat Des Énergies d'Ille et Vilaine (SDE 35). C'est le Smictom des Pays de Vilaine qui a initié ce rachat afin d'accroître la maîtrise du projet par les acteurs publics locaux. Le projet participera aussi à satisfaire les objectifs de production d'énergie renouvelable, fixés dans le Plan Climat Air Énergie Territorial, porté par le Pays des Vallons de Vilaine.

Energ'IV s'engage à accompagner le projet et son investissement initial pendant une durée de 20 ans. Cet investissement dans la durée est une garantie de pérennité du projet.



Les 12 000 panneaux solaires en cours d'installation sur l'ancien site d'enfouissement des ordures ménagères.



Vue aérienne de l'ensemble du site. La centrale solaire fonctionnera dans les semaines à venir.

MOINS D'ALLERS RETOURS À LA DÉCHÈTERIE :

ILS ONT TESTÉ POUR VOUS...



DONNER, PLUTÔT QUE JETER...

Depuis plusieurs années, lorsque je fais le tri dans ma maison, avant de déposer ce dont je n'ai plus besoin dans le coffre de ma voiture pour la déchèterie, je sélectionne les objets encore en bon état et les propose au don sur un site internet dédié. Il en existe plusieurs et c'est un jeu d'enfant !

Marie, 40 ans, Sixt-sur-Aff



LES VÉGÉTAUX, ON NE DEVRAIT PAS LES APPELER DÉCHETS VERTS... C'EST UNE VÉRITABLE RESSOURCE POUR LE JARDIN !

Depuis que je me suis converti au jardinage au naturel, je ne vais pratiquement plus à la déchèterie pour déposer des végétaux. Je recycle tout dans mon propre jardin. J'ai des poules, un tas de compost, j'utilise la tonte de pelouse séchée pour pailler le potager et mon voisin à la gentillesse de me prêter son broyeur lorsque j'en ai besoin pour broyer des branchages. En échange je lui donne des légumes de mon potager !

Michel, 54 ans, Bain-de-Bretagne



LA RÉPARATION DE MON ORDINATEUR, JE N'Y CROYAIS PAS...

Il y a quelques temps mon ordinateur est tombé en panne. Après 3 ans d'utilisation, il commence à être fatigué (foutue obsolescence programmée). Un ami m'a conseillé d'aller chez un réparateur agréé disponible sur l'annuaire Repar'Acteurs de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Cela m'a coûté bien moins cher que d'en racheter un neuf et mon ordinateur est reparti pour quelques années. Sans cela, je n'aurais pas cherché à le réparer et je serais allé le déposer à la déchèterie...

Erwan, 29 ans, Guipry-Messac

